



Mont-de-Marsan, le 11 avril 2011

## Communiqué de presse

### Pôle d'excellence rurale : 2 projets labellisés dans les Landes

---

A l'issue d'une instruction de plusieurs mois ayant associé les élus, les services de l'Etat, des experts, et sur proposition de la commission nationale des pôles d'excellence rurale (PER), M. Bruno Le Maire, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, a annoncé la labellisation, par le Premier ministre, de 150 projets, sur 461 candidatures, pour la seconde vague de l'appel à projets des PER 2<sup>ème</sup> génération.

Parmi ceux-ci, deux dossiers landais viennent d'être labellisés :

- le projet « Filière liège en Maremne et Marensin », porté par l'association pays Adour Landes Océanes , dont le but est de dynamiser et de structurer la filière industrielle du liège qui s'est développée dès le XIX<sup>ème</sup> siècle autour des plantations naturelles de chênes liège du sud de l'Aquitaine ;
- le projet « PER énergies renouvelables », porté par la communauté de communes du Gabardan, qui souhaite valoriser, tant sur le plan économique par l'installation d'ateliers relais, que sur le plan touristique, la centrale photovoltaïque du Gabardan déjà labellisée « plan de relance de l'économie ».

Ces deux projets rejoignent ainsi celui de l'« Innovation au service de l'accueil et du maintien des populations au sein d'un territoire interrégional », porté par la communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour, labellisé en juillet 2010 dans le cadre de la première vague de l'appel à projets des PER 2<sup>ème</sup> génération.

La labellisation de ces deux nouveaux projets, qui répondent chacun à l'enjeu de développement économique du département des Landes, illustre à nouveau le soutien de l'Etat en faveur des territoires ruraux et témoigne d'une politique volontariste fixée dès 2009 lors des Assises des territoires ruraux.

Ce soutien se traduira concrètement par une aide financière de l'Etat de 232 M€ ( pour l'ensemble du territoire français) aux collectivités dans la réalisation de ces projets.

#### Contact Presse

- Marie-Laurence Desaix : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82 - [marie-laurence.desaix@landes.pref.gouv.fr](mailto:marie-laurence.desaix@landes.pref.gouv.fr)